



Société de Développement LUTRY

Assemblée générale du 1^{er} juillet 2020 – 18 h 30 salle du conseil

Ordre du jour

1. Adoption
2. Mot de bienvenue
3. Rapport de la Présidente
4. Rapport du Caissier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Discussion et adoption des comptes
7. Nomination des contrôleurs des comptes
8. Fixation des cotisations
9. Élection du comité
10. Propositions individuelles

1. Adoption

Comme l'année dernière, le procès-verbal de la dernière assemblée générale n'est pas lu, car il est mis disposition de chacun sur notre site Internet : www.sdlutry.ch.

il est approuvé à l'unanimité.

2. Mot de bienvenue

Josiane Rappaz, Présidente, souhaite la bienvenue aux membres du comité, aux commerçants et amis pour cette 128^{ème} assemblée générale un peu inédite. En effet, à cause de la COVID, cette assemblée ne peut pas se tenir comme d'habitude, soit au bord du lac, soit dans un restaurant membre, mais dans une salle des plus officielles.

La Présidente invite tout de même l'assemblée pour un apéro après, en plein air.

Elle accueille avec plaisir Mme Claire Glauser, représentante de la Municipalité, et la remercie chaleureusement pour sa fidélité, son écoute et son soutien.

Elle souhaite également la bienvenue à Mme Semra Sancakli, de la fiduciaire Semra à la rue Verdaine, depuis 2017 déjà et qui est parrainée par Monsieur Léon Dorthe commerçant à Lutry depuis 47 ans. Bravo à lui et la SDL se réjouit déjà de venir fêter le 50^{ème}.

Pour finir, la Présidente remercie Anne-Marie et Armand Rod qui prêtent généreusement leur caveau de la place du Temple pour les séances de Comité de la SDL ainsi que toutes les personnes présentes ce soir prouvant ainsi leur intérêt à la SDL.

3. Rapport de la Présidente

Sûr que cette année 20-20 on l'imaginait plus belle. Confronté depuis plusieurs mois à cette pandémie, chacun a eu son combat à mener tant émotionnellement qu'économiquement.

Lutry ville morte ou presque, les magasins fermés, les quais vides, les promeneurs rares, c'était du jamais vu.

Tristesse, désarroi, panique, chacun a eu son ressenti pendant cette période si difficile. Cependant, personne n'est resté indifférent à la répercussion de cette situation sur vous commerçants, restaurateurs et artisans de Lutry.

En effet, dès le déconfinement du début mai, nous avons constaté une énorme solidarité par une population qui a pris conscience de l'importance du « local ». Bien dommage qu'il faille une telle catastrophe et de telles retombées pour se rendre compte de l'importance de faire vivre nos commerces. On espère vraiment que ce changement ne sera pas temporaire, mais deviendra juste une bonne habitude.

Dans la rubrique COVID, la Municipalité a déposé une demande de crédit de CHF 800'000.- auprès du Conseil communal destinée à aider l'économie locale, associative, culturelle, sportive et sociale.

Cette proposition, qui a été acceptée le 22 juin 2020, est prévue pour nos commerçants, artisans et restaurateurs qui ont été victimes de la fermeture de leur établissement en raison de la COVID.

La part prévue pour le soutien du commerce local se monte à CHF 400'000.- répartie d'une façon qui reste encore à déterminer.

Toutes les informations concernant ce soutien vous seront données directement par la Commune de Lutry.

Madame Rappaz rappelle que les commerçants ont la possibilité de présenter leur activité dans l'« Echomunal » sous la rubrique « les artisans et commerçants établis à Lutry présentés par la SDL ». Ce journal communal paraît 4 x par année et il est distribué à tous les ménages de Lutry. Alors elle demande aux commerçants intéressés de lui remettre tout le matériel nécessaire pour que leur commerce soit mis en avant par ce biais.

Les commerçants ont été nombreux à participer à la séance d'information présentée en fin d'année dernière par la SDL et les Tontons, société mandatée pour mettre sur pied le « nouveau marché de Lutry ».

Pressés par le temps, ils ont effectué un énorme travail pour trouver de nouveaux stands et nous les remercions d'avoir pris autant à cœur cette tâche qui était loin d'être facile.

Initialement prévu le 21 mars, dans le bourg, c'est uniquement fin mai que cette nouvelle version a vu le jour.

Mais pour y arriver, rien n'a été simple. Pour que ce marché puisse vivre, il a fallu respecter en tous points les directives imposées par le Conseil Fédéral. Deux propositions ont été présentées à la Police du commerce de l'Etat de Vaud qui a accepté l'installation de stands sur la place des Halles et sur le quai pour autant que les distances sociales et le sens des piétons soient respectés.

Le succès de ce marché est impressionnant ! On remarque déjà des groupes de fidèles revenir à Lutry chaque samedi pour faire leurs courses et pour partager cette bonne ambiance perdue depuis longtemps.

Ayant déjà eu quelques remarques sur la situation actuelle des stands, nous tenons vraiment à souligner que nous ne faisons que suivre les directives imposées. Tout sera remis en question dès que la vie redeviendra normale. Mais aujourd'hui, nous sommes heureux de savoir que ce marché plaît aux utilisateurs et aux étalagistes et redevient un lieu incontournable.

Afin de garder une bonne dynamique, le comité a l'intention d'organiser « la journée de Lutry ». Celle-ci se déroulera un dimanche, mais uniquement avec les commerçants, artisans et associations de Lutry. Une petite enquête sera menée afin de connaître votre point de vue sur l'intérêt d'une telle journée. Si tel est le cas, un projet plus concret vous sera présenté et cette nouvelle manifestation pourrait déjà être agendée ce printemps.

Le Comité a également réfléchi de quelle façon elle pouvait faire un geste financier envers ses membres commerçants. Comme nous n'avons pas un immense budget nous avons décidé d'offrir la cotisation 2020 avec effet rétroactif sur 2021 pour ceux qui l'ont déjà payée.

Concernant nos manifestations. Il faut relever l'immense succès du dernier marché de Noël. Bien sûr le temps était avec nous, l'ambiance musicale dans les rues a conquis de nombreuses personnes, les animations ont eu plein de succès malgré l'abandon de dernière minute du carrousel, des ânes et de la garderie.

Nous étions bien tristes pour tous les enfants qui espéraient plus de choses rien que pour eux. En fin de compte quel bonheur de voir des sourires sur tous les visages après une si belle journée.

Les Pâqu'à Lutry, vide-grenier, vide-dressing toutes ces manifestations ont été annulées ou reportées.

Quant aux concerts sur les quais, tous les groupes du mois de juillet sont déjà reportés à l'année prochaine. Pour ceux du mois d'août, on garde espoir. Toutefois, notre but est de développer la vie à Lutry, mais pas celui du virus, alors nous restons prudents et nous attendons le 15 juillet pour prendre notre décision.

Pour ce qui concerne le guide des commerçants, la nouvelle édition sera éditée tout début 2021. Le site internet est mis à jour au fur et à mesure des adhésions et le panneau du parking sera également modifié.

Pour finir Madame Rappaz tient remercier toute l'assemblée pour son enthousiasme à toute épreuve, pour ses sourires, son accueil et sa fidélité. Inutile de lui rappeler qu'elle peut compter sur un Comité à l'écoute pour qu'ensemble nous gardions une vie à Lutry toujours belle et attractive.

4. Rapport du caissier, Lucien Chamorel

L'année comptable écoulée qui se termine avec une perte comptable de **Fr. 13'718.07** fût malgré cela une bonne année d'activité pour la SDL et il tient encore à remercier le comité pour son travail assidu.

Cette perte purement comptable est due au fait d'avoir comptabilisé et payé sur 2019, une facture concernant les Marchés hebdomadaires de 2020, soit la somme de **Fr. 16'184.90**.

Voici quelques revenus principaux

• Les cotisations des Membres commerçants	Fr.	11'520.—
• Les cotisations des Membres individuels et Dons	Fr.	3'420.—
• La subvention communale pour les concerts	Fr.	23'000.—
• La subvention communale pour les Lumignons	Fr.	1'000.—
• La subvention communale pour le fonctionnement de la SDL	Fr.	10'000.—
• Le revenu des concerts soit dotation 2018 + bar	Fr.	32'500.--
• Le revenu de la patinoire (soirées SDL loc. patins+ Sponsor)	Fr.	8'900.--
• Le revenu de Pâques à Lutry	Fr.	2'371.--
• Le revenu des places des stands de Noël	Fr.	9'896.--

Quelques charges principales

Les Concerts d'été ainsi que les Concerts Côté-Cours comprenant :

• Les cachets, les frais pub, les repas, les frais d'agence, les installations scéniques, les droits d'auteurs, etc.	Fr.	53'490.90
• Le Marché de Noël qui a été une grande édition comprenant : la pub, les animations, l'installation sonore dans toute la ville	Fr.	14'600.48
• Les cotisations et divers soutiens et sponsoring de la SDL	Fr.	10'600.--

Au nom du Comité, le caissier profite de remercier une fois encore la Municipalité pour son indéfectible soutien financier et prie Mme Glauser Municipale de transmettre ce message de remerciements à ses collègues.

Concernant les détails des autres comptes, ceux-ci ont été vus par les deux contrôleurs dûment nommés lors de la dernière AG dont vous aurez lecture de leur rapport juste après.

Il termine son rapport en demandant qui a des questions, personnes n'en a.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificatrices : Madame **Anne-Marie Gratticcia** 1^{er} vérificatrice et Madame **Françoise Salamé Guex** 2^e vérificatrice, ont procédé à la vérification des comptes.

Elles confirment que toutes les pièces comptables ont été présentées et ils ont eu des réponses convaincantes à leurs questions et remercient le caissier.

Finalement ils proposent d'accepter les comptes et d'en donner décharge au caissier et au Comité.

6. Discussion et adoption des comptes

Aucune discussion n'est demandée.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec applaudissement pour le caissier M. Chamorel

7. Nomination des contrôleurs des comptes

Contrôleur des comptes 2019 Madame **Christine Bovat** 1^{er} vérificatrice et Madame **Semra Sancakli** 2^e vérificatrice.

Accepté à l'unanimité

8. Fixation des cotisations

Les cotisations restent inchangées.

Adopté à l'unanimité

9. Élection du comité

Sans un comité prêt à donner de son temps, de sa bonne humeur et de son énergie positive la SDL n'avancerait pas... Madame Rappaz remercie toute l'équipe du comité pour les nombreuses heures passées bénévolement à faire vivre Lutry.

Malheureusement deux départs à déplorer en 2019/2020.

Fin décembre 2019, Christine Bovat a quitté le comité. Nous la remercions pour tous les bons moments passés ensemble.

Nous avons également le départ de Monsieur Schlatter, notre lapin de Pâques et le meilleur cuisinier des pâtes chalet préparées lors de la soirée des lumignons. Il sera toujours là pour donner un coup de main, mais en raison de son déménagement sur la Côte, il ne peut plus assister à nos différentes séances. Nous le remercions pour sa bonne humeur et son aide.

Madame Françoise Salamé Guex notre vérificatrice des comptes pour cette année, a demandé à s'investir plus dans la SDL, c'est donc avec un immense plaisir que nous l'accueillons au sein de notre comité.

Nous devons également élire ce soir le poste de vice-président et nous vous proposons Madame Monelle Buret.

Ces propositions sont acceptées sous les applaudissements de l'assemblée.

Élection du Comité.

Le comité :

- Madame Josiane Rappaz, présidente
- Madame Monelle Buret, vice-présidente et secrétaire.
- Madame Françoise Salamé Guex.
- Monsieur Lucien Chamorel, caissier.
- Madame Anita Métraux.
- Monsieur Paolo Gervasi.
- Monsieur Nicolas Favrod.
- Monsieur Daniel Bühlmann.

Le Comité est reconduit par l'assemblée à l'unanimité et sous applaudissement avec remerciement à sa présidente.

10. Propositions individuelles

- La parole est donnée à Madame la municipale **Claire Glauser**

Madame Glauser, félicite la SDL et son comité pour tout le travail accompli et pour la qualité des animations proposées aux habitants de Lutry, elle relève le fait que ce travail est accompli bénévolement.

Elle ré-explique à l'assemblée que la commune a décidé de faire un geste pour les commerçants, pour cela il y a un crédit de CHF 800'000.- qui a été alloué. Pour le moment les modalités ne sont pas encore fixées, cela se fera soit sous forme de bons, soit sous forme de monnaie locale. C'est une aide indirecte, qui poussera les habitants à venir faire leurs achats dans les commerces de Lutry.

Pour finir, elle se réjouit d'assister aux animations futures de la SDL, elle nous félicite encore pour le marché du samedi matin qui fonctionne très bien et qu'elle a du plaisir à visiter.

- **Mathieu Y-Grec**

Il a des interrogations par rapport au marché et il se demande s'il faudrait ne pas occuper le Bourg plutôt que les quais. Il n'a pas le sentiment que le marché lui apporte du monde et a remarqué que les distances sociales ne sont pas respectées sur le marché sur les quais.

- **Josiane présidente SDL**

Répond que c'était en effet la première intention de la SDL mais elle a été prise de court par la COVID qui a essayé de mettre le marché sur la place des fêtes pour pouvoir respecter les mesures sanitaires. Elle

propose une place à Mathieu Y-Grec sur les quais qui est ouvert à cette proposition.

➤ **Lucien caissier SDL**

Lucien précise qu'une étude a été faite pour garder le marché dans le Bourg, mais devant respecter les sens de circulations des promeneurs ce n'était pas possible. En effet, les personnes qui rentrent dans les magasins ou en sortent ne doivent pas « court-circuiter », ceux qui vont au marché. Nous avons constaté que le premier marché sur la place des fêtes, n'a pas bien fonctionné. Dès lors, nous avons mis en place une 2^e solutions en plaçant le marché sur les quais et sur la place des Halles, et cela fonctionne très bien. Les marchands sont satisfaits et les clients également. Pour le moment nous gardons cette configuration à cause du COVID. Quand la situation sera régularisée nous étudierons la possibilité de changer cette configuration.

Il ajoute que des panneaux fixés sur les quais pour signaler les commerces qui sont dans la Grand-Rue sont à l'étude par la commune, une commission a été nommée pour régler le problème

➤ **Romane de la boulangerie Vincent** est quant à elle très contente, ils ont beaucoup de monde grâce au marché.

➤ **Anne Marie de Wisky time** constate qu'elle a moins de clients le samedi matin et qu'ils se plaignent, car ils ne trouvent pas de place de parking.

➤ **Cathy de la bijouterie C'est pour Plaire** constate qu'elle a plus de monde qu'avant les jours de marché.

➤ **Noémie de la boutique Lutry Nature** complète que le marché lui apporte du monde et elle aimerait aussi un stand sur les quais.

➤ **Josiane présidente SDL** répond que les commerçants qui souhaitent avoir un stand sur le marché, doivent s'inscrire auprès des Tontons et auront un stand gratuit.

➤ **Angéline de l'atelier Source de Création** trouve que le marché est magnifique. Elle a l'impression que les gens qui viennent pour le marché ne viennent pas pour les commerçants.

Elle constate aussi que les **cyclistes** passent trop vite sur les quais et c'est dangereux pour les gens qui sont sur les terrasses. Elle demande que les contrôle de police de soient plus réguliers.

➤ **Stéphane de la bijouterie Très'or** constate également un gros problème avec les cyclistes qui passent dans la Grand Rue à grande vitesse.

➤ **Christian des Tontons** explique que le 21 mars, un marché de 21 stands était prévu dans le Bourg, mais à cause de la COVID il a été annulé. Par la suite la police a exclu le fait de faire des stands dans la Grand Rue à cause de la COVID.

La possibilité de la place du temple n'avait pas été étudiée, car il n'y a pas d'équipement pour équiper des stands (électricité).

Il ne faut pas oublier que le marché sur les quais avec ses 26 stands attire beaucoup de monde. L'objectif est d'avoir 40 stands entre la Grand-Rue et les quais. Au début c'était dur de trouver des stands, mais maintenant qu'il y a « du bouche à oreilles » sur la qualité du marché, les marchands demandent à venir.

Les stands font parfois doublon avec les commerces mais en général cela ne porte pas préjudice car l'offre reste différente.

Les places de parc sont aussi gérées grâce à l'ouverture du Grand-Pont.

➤ Un habitant de Lutry remercie la SDL pour le marché de Lutry et ses animations, il remercie également les commerçants.

➤ **Josiane présidente SDL**

Finit en remerciant les commerçants et leur rappelant encore que la SDL leur offre un article dans l'Echomunal pour présenter leur commerce. Elle termine en disant cette phrase : « on est ravi que vous soyez contents ! »

L'assemblée générale est close à 19 h 40

La Secrétaire



Monelle Buret

La Présidente



Josiane Rappaz